



## Déclaration du Sommet nucléaire du Parlement des jeunes

Nous, les participants au Sommet nucléaire du Parlement des jeunes, réunis les 20 et 21 novembre 2023 à Ottawa, au Canada, après avoir participé à des délibérations réfléchies et constructives sur la question pressante des armes nucléaires, déclarons par la présente notre engagement collectif dans la poursuite d'un monde libre de l'impact catastrophique des armes nucléaires.

Reconnaissant l'impact humanitaire catastrophique des armes nucléaires, qui a des répercussions à long terme et intergénérationnelles, déplaçant et traumatisant gravement les communautés locales et mondiales,

Conscient des effets nocifs et contaminants des essais d'armes nucléaires sur les communautés environnantes et sur l'environnement, compte tenu de l'impact disproportionné des armes nucléaires et des radiations ionisantes sur les populations marginalisées et vulnérables, notamment les femmes, les filles et les peuples autochtones,

Conscients de l'effet durable et profondément altérant des radiations, de la chaleur et de l'explosion des armes nucléaires sur l'environnement,

Saluant le fait que les États parties au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN) se réuniront pour la deuxième Réunion des États parties avec une détermination inébranlable à traiter la menace existentielle que représentent les armes nucléaires pour l'humanité par leur élimination complète et à continuer de mettre en œuvre le Traité,

Célébrant l'inclusivité sans précédent du TIAN, auquel un nombre croissant de gouvernements de toutes les régions du monde adhèrent et qui implique activement d'autres parties prenantes telles que des organisations internationales et régionales, des organisations non gouvernementales, des universitaires et des communautés touchées par les armes nucléaires, entre autres,

Reconnaissant la résolution de la Première Commission de l'Assemblée générale des Nations unies intitulée "Aborder l'héritage des armes nucléaires : fournir une assistance aux victimes et remédier à l'environnement pour les États membres touchés par l'utilisation ou les essais d'armes nucléaires",

Saluant la décision du Canada de voter en faveur de la résolution susmentionnée, reflétant son engagement à soutenir les communautés et les écosystèmes touchés,

Rappelant la tradition de longue date du Canada qui consiste à approuver des dispositions d'assistance aux victimes dans d'autres traités humanitaires, démontrant ainsi une dévotion constante aux principes humanitaires et à la protection des droits de l'homme,

Exprimant de profondes inquiétudes quant au risque d'utilisation des armes nucléaires, qui est à son plus haut niveau depuis la Guerre froide, et est exacerbé par une rhétorique stridente attribuant une valeur à la dissuasion nucléaire et aux armes nucléaires.



Déterminés à créer un monde sans armes nucléaires pour la sécurité, la préservation et la paix des générations futures,

Nous appelons donc le gouvernement canadien à :

1. Signer et ratifier le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN), démontrant ainsi son engagement envers le mouvement mondial pour le désarmement nucléaire et le bien-être de l'humanité ;
2. Envoyer une délégation à la Deuxième Réunion des États parties au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, favorisant la coopération internationale et le dialogue en vue de l'élimination complète des armes nucléaires ; et
3. Se joindre aux États parties au TIAN pour fournir une assistance à ceux qui ont été touchés par les essais d'armes nucléaires dans le monde entier, reconnaissant la responsabilité partagée de traiter les conséquences humanitaires des activités nucléaires passées.